



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

**SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

008TR-AOO/SENVH/PRMP/UGPM-2024

27/09/2024

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° - en date du **22/08/2024** dans **Les Nouvelles** le **22/08/2024**.

2. Le SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour : Travaux de construction des 119 cases traditionnelles résistantes aux aléas Climatiques (CTRAC) réparties en 03 lots : - Lot N°01: 25 CTRAC Manakara, 13 CTRAC Vohipeno; -lot N°02: 61 CTRAC FARAFANGANA -lot N°03: 20 CTRAC Mananjary , Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut prétendre qu'à 2 lot(s) au maximum,

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à quantité fixe conclu à prix forfaitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : FETY Stanicia
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Bureau : Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra , Étage : R-2 , Porte : 1

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)
- Lot 2 : quarante mille Ariary (Ar 40 000.00)
- Lot 3 : cent mille Ariary (Ar 100 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra , étage: R-2. / porte: 1 au plus

tard le 28/10/2024 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : un million deux cent mille Ariary (Ar 1 200 000.00)
- Lot 2 : deux millions Ariary (Ar 2 000 000.00)
- Lot 3 : six cent cinquante mille Ariary (Ar 650 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom de Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

9. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle **sera** organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Devant le bureau de la Commune Rurale Ambila	10/10/2024	10:00	AGENT DU SENVH
2	Devant le bureau de la Commune Rurale Mahafasa Centre	11/10/2024	11:00	AGENT DU SENVH
3	Devant le bureau de la Commune Rurale Antsenavolo	10/10/2024	10:00	AGENT DU SENVH

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.

Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.



à _____, Le 27/09/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics